

Association pour le Logement et l'Insertion Sociale « Trait d'Union »



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
Mercredi 25 juin 2025 – SAINTE FLORINE
RAPPORT 2024

**L'ENVIRONNEMENT
D'INTERVENTIONS ET DES
MISSIONS DE L'ALIS SE MODIFIE .**

UNE RAREFACTION DES LOGEMENTS SOCIAUX

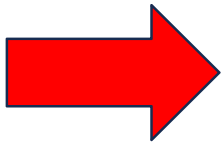


UN SIAO DE PLUS EN PLUS PREPONDERANT

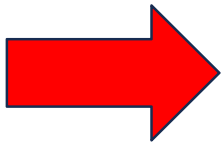


LA PERSPECTIVE DU CPOM

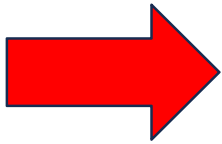
LA DIMINUTION INQUIETANTE DES OFFRES DE LOGEMENTS SOCIAUX.



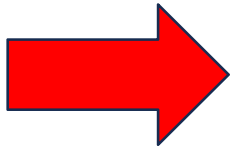
Engorgement du dispositif d'hébergement et une prolongation de la durée de séjour des ménages dans nos structures.



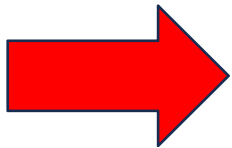
Les professionnels ressentent une perte de sens dans leur mission. L'absence de perspectives concrètes fragilise la dynamique d'accompagnement générant un sentiment d'impuissance.



**Découragement des ménages, renforce leur précarité, et accroît parfois les situations de conflit.
La saturation des dispositifs d'hébergement risque également de détourner sa vocation première, en devenant des solutions de long terme par défaut.**



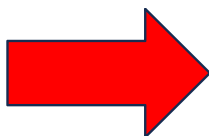
Les publics les plus fragiles (personnes isolées, sortants de structures médico-sociales, familles monoparentales, jeunes majeurs, victimes de violences conjugales...) sont les premiers touchés par cette raréfaction. Sans accès au logement social, leur situation peut rapidement se dégrader, jusqu'à un retour à la rue.



Alors que les discours politiques insistent sur l'objectif DU LOGEMENT D'ABORD, la réalité du terrain montre une contradiction entre les ambitions affichées et les moyens mis en œuvre. Cette incohérence nourrit une défiance vis-à-vis des institutions et affaiblit les dynamiques partenariales.

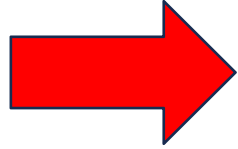
Une dépendance croissante au SIAO 43 en raison de son rôle pivot dans le dispositif (circulaire 21 mars 2022)

OBJECTIFS



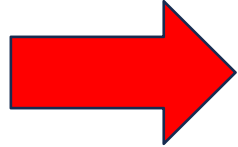
- Centralise les demandes d'hébergement et de logement adapté.
- Garant d'une régulation équitable.
- Priorise les situations les plus vulnérables.
- Offre une vision partagée des tensions territoriales
- Meilleure connaissance des besoins
- Mise en réseau des structures d'hébergement
- Repérage des situations critiques
- Centralisation de l'information

RISQUES & LIMITES



- Offre insuffisante = blocage du système
- Délais de traitement souvent trop longs
- Critères standardisés peu adaptés à la complexité des parcours
- Absence de passerelles réelles vers le logement social.

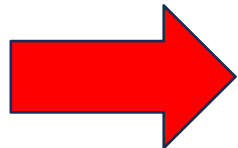
IMPACTS



Une charge administrative lourde

- Temps conséquent de saisie dans les outils SI-SIAO
- Multiplication des relances et réponses partielles
- Moins de temps pour l'accompagnement humain

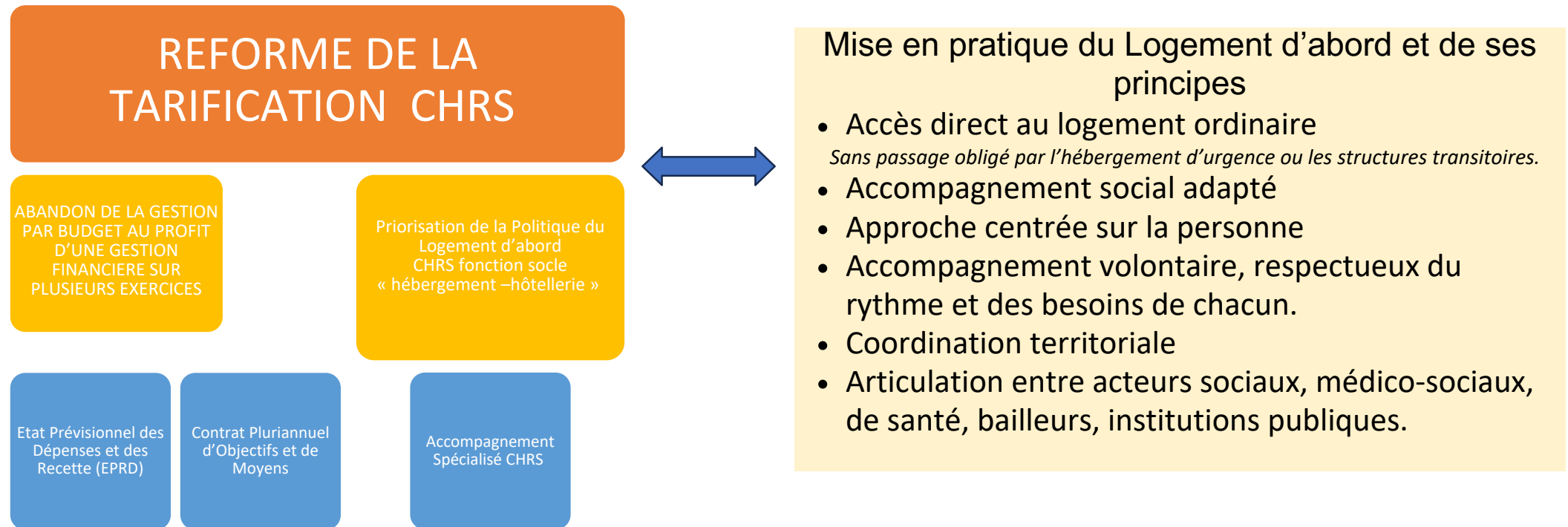
ORIENTATION



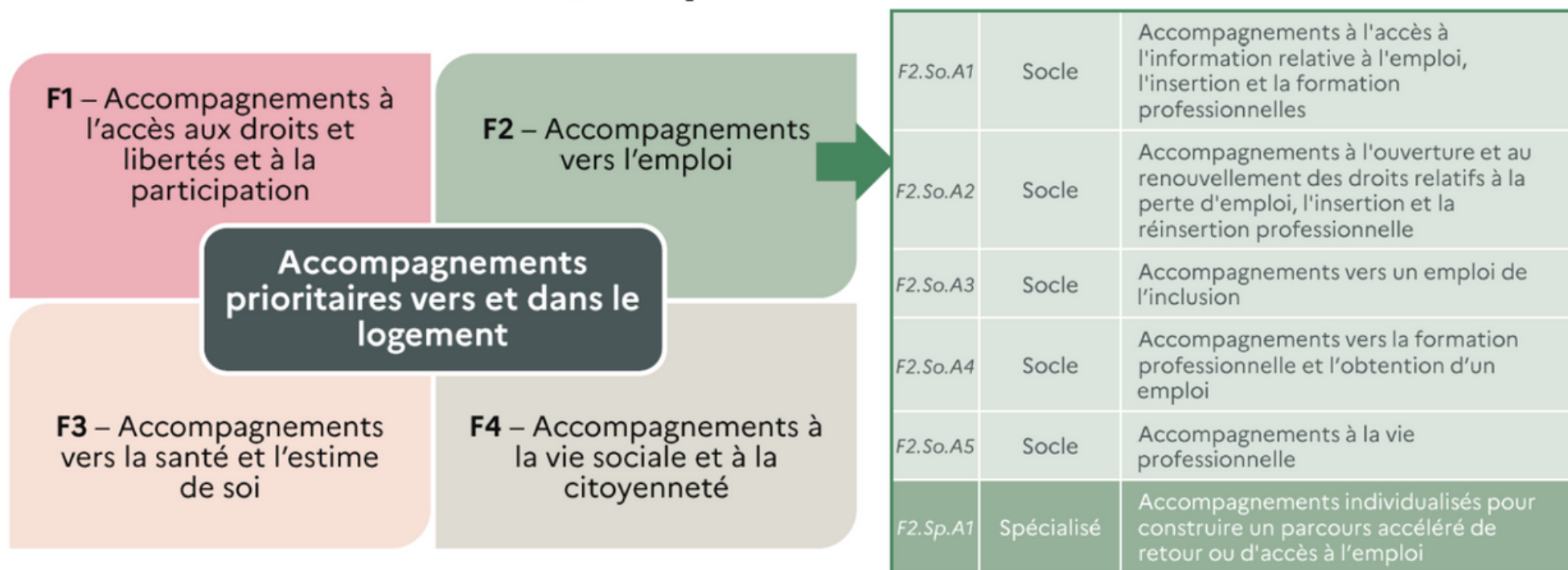
Le profil des ménages changeant

- Moins de familles orientées
- De plus en plus de personnes isolées
- Des profils complexes.

LA PERSPECTIVE DE LA MISE EN PLACE EN 2026 DU CPOM (*Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens*)



La nomenclature de l'accompagnement social et la distinction « socle » / « spécialisé »



.....ET SES CONSEQUENCES

CLARIFICATION ET CONTRACTUALISATION DES FINALITÉS

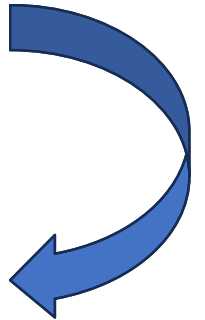
- Les missions du CHRS sont réaffirmées autour de **l'accès au logement, de l'insertion sociale et professionnelle**, avec une priorité donnée au "**logement d'abord**".
- Le CPOM fixe des **objectifs quantitatifs et qualitatifs pluriannuels négociés**, souvent sur 3 à 5 ans.

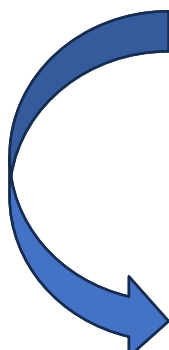
UNE LOGIQUE DE RÉSULTATS PLUTÔT QUE DE MOYENS

- Passage d'une logique de financement à la place (nombre de lits) à une **logique de performance** : combien de personnes ont accédé au logement, à un emploi, etc.
- Introduction d'**indicateurs de résultats** (accompagnement effectif, taux de sortie vers le logement, etc.)

CIBLAGE DES PUBLICS PRIORITAIRES

- Orientation renforcée vers les **personnes sans solution durable**, les plus précaires, conformément aux politiques publiques (Logement d'abord, SIAO...).





NÉCESSITÉ DE PILOTER LES ACTIVITÉS PAR PROJET

- Obligation de structurer l'action autour d'un **projet de service ou d'établissement** cohérent avec les objectifs du CPOM.
- Mise en place d'**outils de pilotage** (tableaux de bord, reporting d'activité, suivi des indicateurs, etc.)

RÉORGANISATION DU TRAVAIL SOCIAL

- Renforcement de la fonction de **réfèrent de parcours** : individualisation, contractualisation de l'accompagnement.
- Coordination accrue avec les partenaires du territoire, notamment le SIAO.

SOUPLESSE DANS LA GESTION DES PLACES



- Le CPOM autorise une **fongibilité** des moyens et une **modularité des réponses** : possibilité de transformer des places CHRS en places diffus, pensions de famille, ALT, etc.
- Cela suppose une **capacité d'adaptation de l'association** en fonction des besoins repérés sur le territoire.



DIALOGUE DE GESTION RENFORCÉ

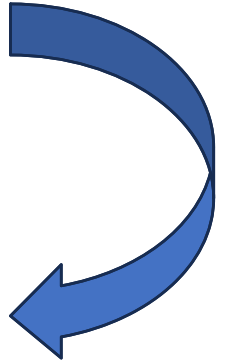
- Le CPOM formalise un **partenariat stratégique** avec l'État (via la DDCPP43).
- Évaluation annuelle via un **rapport d'exécution** et un bilan pluriannuel.

FINANCEMENT PLURIANNUEL MAIS PLUS EXIGEANT

- Les financements sont **globalisés** (fongibilité des lignes budgétaires), mais conditionnés à l'**atteinte des objectifs**.
- Risque : **pression sur les coûts** et exigence de **rationalisation** des dépenses (efficience).

LES EFFETS SUR LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE

- Le CPOM incite l'association à **renforcer son pilotage stratégique** et à professionnaliser sa gestion.
- Nécessité de rendre compte aux administrateurs, aux partenaires, et parfois au grand public.
- Le projet associatif doit être **aligné avec les engagements du CPOM**, ce qui peut générer des **tensions entre valeurs fondatrices et injonctions institutionnelles**.



LES ETAPES CLES DE L'ANNE 2024

JANVIER 2024

- CLÔTURE DU PROJET DE POLE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

FEVRIER 2024

- OUVERTURE DU POLE DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES

AVRIL 2024

- DOSSIER LHSS -APP
- RENFORCEMENT DES COMPETENCES DU PÔLE GESTION ET FINANCE

JUILLET 2024

- VALIDATION DU PROJET LHSS

Semestre 2 2024

- MONTÉE EN CHARGE PRÉPA CPOM ET RA

ACTIVITES

697 personnes accueillies et suivies en 2024

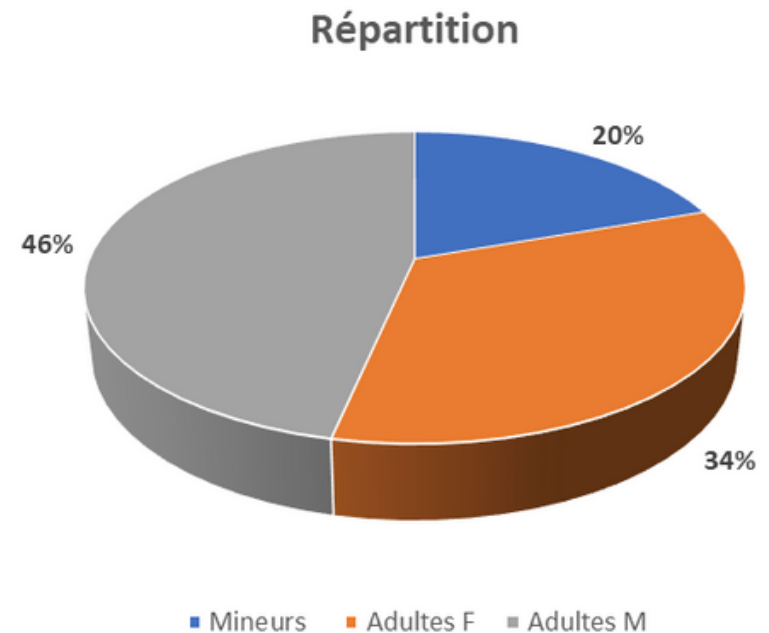
- **Une hausse significative du nombre de personnes accueillies et suivies par l'ALIS TU**
 - En 2021, **539** personnes
 - En 2022, **615** personnes
 - En 2023, **684** personnes
 - En 2024, **697** personnes.

**Concernant la population habituellement accueillie;
la hausse est de 6% par rapport à 2023.
Sur les 3 dernières années, la hausse annuelle est
de 7,6%.**

LES PROFILS:

Parmi les personnes accueillies, nous décomptons:

- 315 personnes de sexe féminin, dont:
 - 80 mineurs ;
 - 235 adultes.
- 382 personnes de sexe masculin, dont :
 - 57 mineurs;
 - 325 adultes.



L'hébergement des personnes par dispositif.

Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

223 PERSONNES HEBERGEES

DONT:

- 48 ENFANTS,
- 64 FEMMES,
- 111 HOMMES.
- 16 327 journées réalisées
- Un taux d'occupation de 96,61%

ENTITES	NBR DE PLACES	NB d'Enfants	Nbr adultes Féminins	Nbre adultes Masculins	TOTAL	Nbre de ménages	Taille moyenne du ménage
HSVC	7	23	9	2	34	10	3,4
CHUS	11	0	33	96	129	129	1,0
CHRS INSERTION	9	4	8	8	20	15	1,3
CHRS URGENCE	21	21	14	5	40	18	2,2
TOTAL	48	48	64	111	223	172	1,30

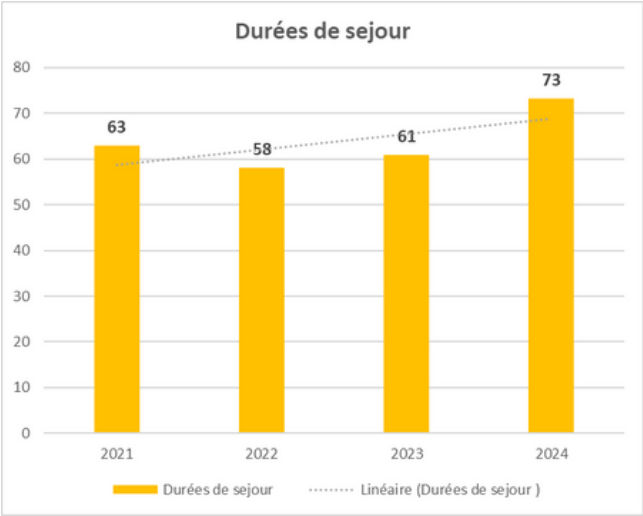
CHRS	NBR DE PLACES THEORIQUE	TOTAL	TAUX OCCUPATION
CHRS URGENCE	21	6297	82,15%
CHUS	11	3942	98,18%
HSVV	7	2390	93,54%
CHRS INSERTION	9	3698	112,57%
Totaux et moyenne générale	48	16327	96,61%

Nous constatons une baisse globale de 18% par rapport à 2023 et une baisse de 1.72% sur les 4 dernières années.

ENTITES	2021	2022	2023	2024
CHUS	124	158	137	129
		27%	-13%	-5.8%
HVV	27	29	46	34
		7%	59%	-26%
CHRS INSERTION	21	33	33	20
		57%	0%	-39.39%
CHRS URGENCE	60	38	55	40
		-37%	45%	-27.72%
TOTAL	232	258	271	223
		11%	5%	-17.72%

Focus sur la durée de séjour en 2024 pour chaque personne

Depuis 2 années; la durée de séjour des personnes est en augmentation de 25%.



ACCOMPAGNEMENT SOCIAL LIE AU LOGEMENT



MISSIONS

- Aider et accompagner dans la recherche et l'accès au logement autonome,
- Construire un processus d'accès à un logement adapté,
- Désamorcer les freins bloquant les personnes à entrevoir le logement,
- Identifier et surmonter les obstacles qui peuvent empêcher les personnes d'envisager le logement
- Créer une relation basée sur la confiance pour mieux travailler avec les personnes.

Durée de séjour par personne:

- 62 jours en 2023
- 112 jours en 2024, soit une hausse de 82%

NOMBRE DE PERSONNES HÉBERGÉES

LOGEMENT ASLL.:

24 personnes , soit une baisse de 38% par rapport à 2023 (39).

- **07 ménages,**
- **14 adultes et 14 mineurs,**
- **2 685 journées réalisées, au lieu de 2405 en 2023**
- **Taux d'occupation : 91,95%.**

AVDL / FNAVDL

Se construire son « chez soi » c'est investir un lieu et le posséder par l'appropriation, y faire habiter son corps, y faire habiter ses objets,

1. Ateliers « Cuisines du Monde » ;

2. Mois sans Tabac

3. Sensibilisation aux I.S.T. (P.A.S.S & CEGID);

L'habitat est à la fois le nid, l'habit, le repère.

4. Ateliers logement (chaque atelier comporte 6 séances chacun) (Cadre AVDL)

5. Le Conseil de la Vie Sociale

6. Le Journal « L'ARBRE A PALABRE »

7. Bilans de santé ;

8. Réseau Parentalité

9. Atelier Numérique

L'AVDL est une prestation individuelle ou collective, fournie sur une période déterminée, à une personne dont le problème de maintien ou d'accès dans un logement provient de difficultés financières, d'insertion sociale ou du cumul de difficultés financières et d'insertion sociale.

AVDL. (Nombre de personnes & ménages)

NOMBRE DE PERSONNES

25 personnes

MÉNAGES

15 ménages dont :

10 personnes isolées

5 ménages composés

AVDL .

ACCÈS AU LOGEMENT

Logement public: 6

Logement privé: 8

Autres : 5

FNAVDL 2024

- Mise en place d'une nouvelle prestation individuelle dont les bénéficiaires sont des ménages signalés et orientés par la Commission Territoriale de Prévention des Expulsions (Arrondissement de BRIOUDE),
 - Orientation : 14 Ménages (12 logés dans le parc privé et 2 dans le parc public).
 - 26 personnes en bénéficié de cette mesure en 2024.

VEILLE SOCIALE

Dispositif déployé pour assurer la prise en charge des populations sans domiciles stables ou en difficultés sur BRIOUDE,

Aller à la rencontre des personnes en errance dans le cadre de maraudes.

Proposer un accompagnement social et aider à la construction d'un parcours d'insertion.

Offrir différentes prestations de première urgence.

Veille sociale

Moyens

Accueil de jour ouvert du lundi au vendredi
250 jours d'ouverture
Ouvert jusqu'à 20h30, 2 à 3 fois par semaine

Prestations de base:
alimentaire,
hygiène, santé

De 2 à 3 maraudes
hebdomadaires
selon les
circonstances.

02 places d'hébergement
supplémentaires
Janvier – février – mars –
novembre - décembre

Démarches
administratives,
domiciliation,

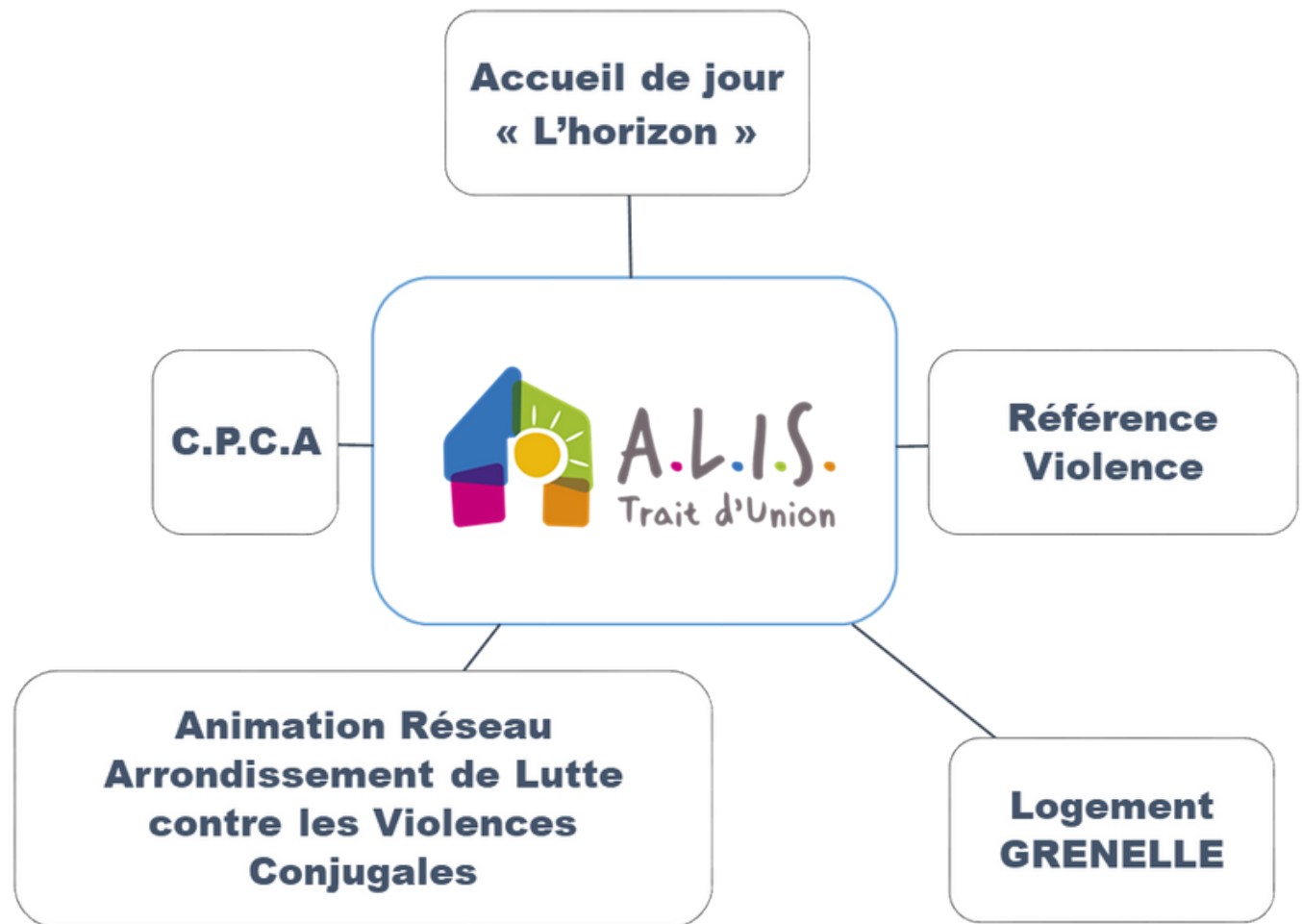
Prestations de la veille sociale



LES VIOLENCES CONJUGALES

ESPACE CHAHINES

POLE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES



☐ Service « Horizon ».

☐ Référence Violences.

☐ Ani. Rés. Lutte contre les Violences Conjugales.

☐ Logement Grenelle.

☐ C.P.C.A.

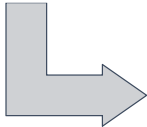
L'HORIZON

Service dédié aux victimes de violences conjugales , ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 17h00.

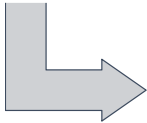
Il propose de l'accueil, de l'écoute , de l'accompagnement et de l'aide un niveau des démarches judiciaires. Il est en fait un lieu « ressources ».

activités

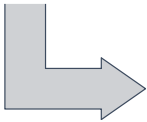
106 personnes reçues
dont:



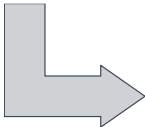
68 nouvelles situations



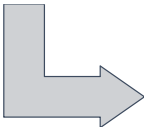
122 enfants concernés
directement ou
indirectement par les
violences



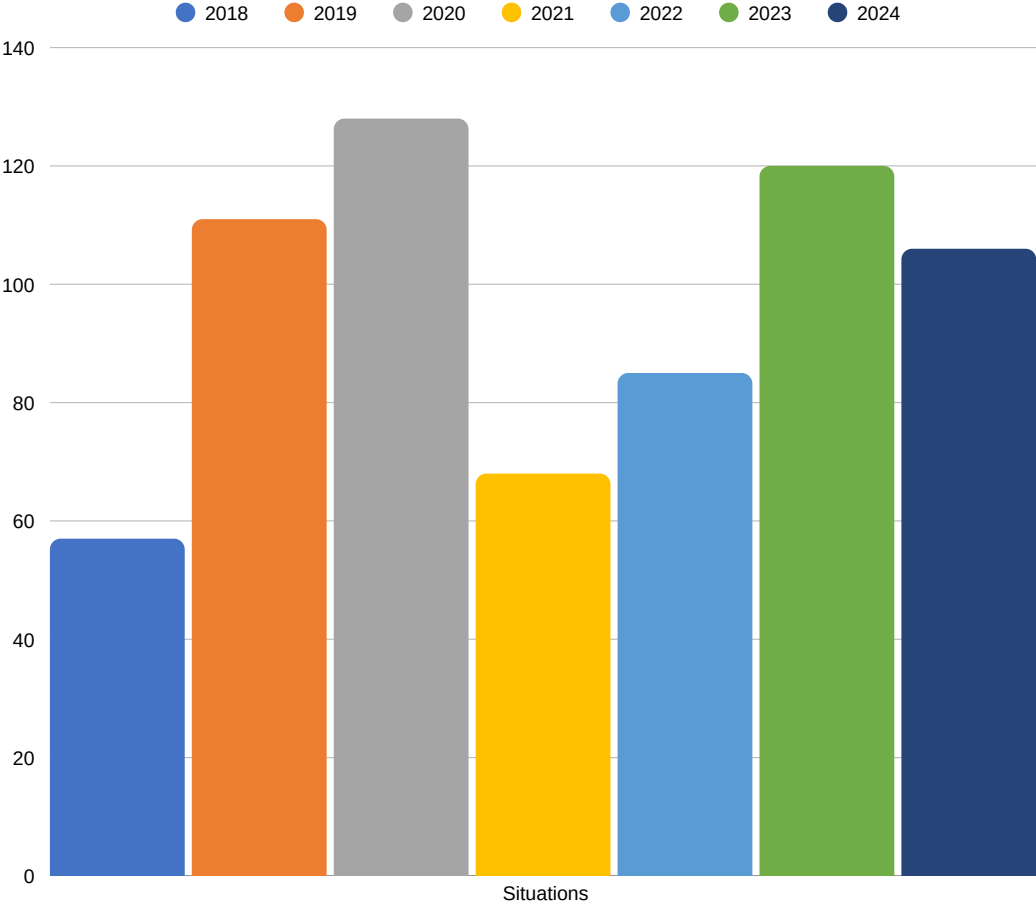
1 009 entretiens,
rencontres.



83 partenaires sollicités.



6 actions collectives.

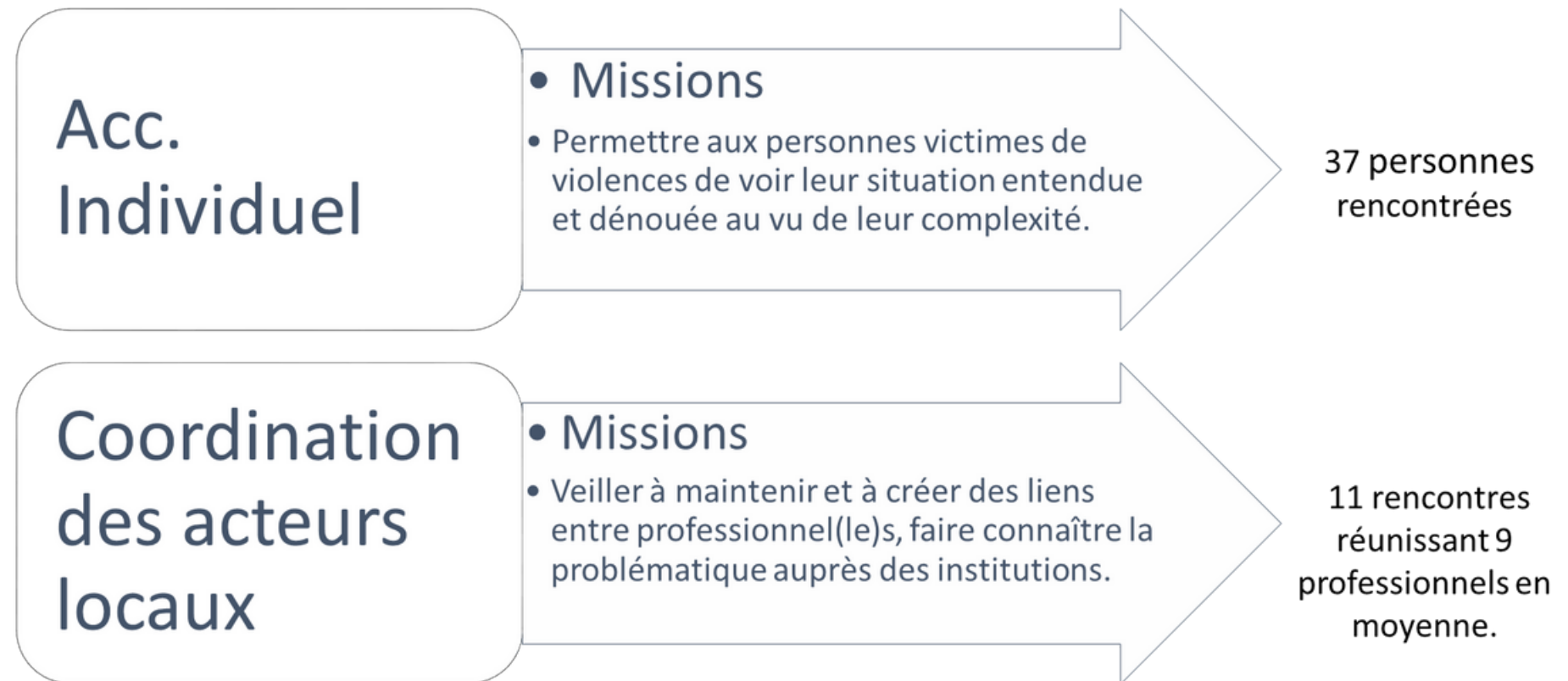


La référence

La référence intervient sur un territoire défini où elle adapte ses actions en fonction des spécificités de ce territoire et de l'environnement social et institutionnel qui le définit. La référence est un travail de proximité qui offre une disponibilité par sa présence constante aux partenaires et aux victimes.».



Deux axes d'intervention



LOGEMENT « GRENELLE »

Dispositif d'hébergement d'urgence, pour une mise à l'abri immédiate et sécurisée des victimes de violences conjugales.

Logements dont la situation géographique n'est pas divulguée.

Nombre de journées réalisées: 312 journées, soit un taux d'occupation de 92,1%.

Nombre de personnes hébergées: 15 dont 11 adultes et 4 enfants.

C.P.C.A.43

S'adresse aux auteur(e)s de violences conjugales;

Protéger les victimes en travaillant avec les auteurs(e)s volontaires;

Proposition de soutien psychologique sur 3 séances;

03 arrondissements couverts : Brioude - Le Puy en Velay - Yssingeaux

Le CPCA a rencontré 94 auteurs-es de violences conjugales sur l'année 2024.

Nbr d'auteurs rencontrés

- 2022 : 17 Variation annuelle
- 2023 : 57 + 235%
- 2024 : 94 + 65%

En tout et pour tout ; 24 personnes sont entrées dans un parcours CPCA pour entamer une démarche individuelle d'accompagnement.

Arrondissements d'origine des auteurs

- Brioude : 10
- Le Puy en Velay : 10
- Yssingeaux : 4

Les actions développées en 2024

1. Ateliers «Cuisines du Monde »;
2. Mois sans Tabac ;
3. Sensibilisation aux I.S.T. (P.A.S.S & CEGID);
4. Ateliers logement (*chaque atelier comporte 6 séances chacun*) (Cadre AVDL)
5. Le Conseil de la Vie Sociale
6. Le Journal «L'ARBRE A PALABRE »
7. Bilans de santé ;
8. Réseau Parentalité
9. Atelier Numérique